présenté par Marcel Péju

Le procès du réseau Jeanson



CASBAH



présenté par Marcel Péju Le procès du réseau Jeanson

En février 1960, la police arrête une vingtaine de militants d'un réseau constitué par des Français afin de soutenir dans la métropole l'action des militants du FLN algérien. Le «réseau Jeanson», du nom de son animateur, organisait l'hébergement en France de responsables FLN et l'acheminement de sommes d'argent au profit de l'organisation indépendantiste. Le 5 septembre 1960, démarre le procès de ces «porteurs de valises» devant le Tribunal permanent des forces armées de Paris. Comme l'écrit Marcel Péju, «le gouvernement croit sans doute vouer les accusés à l'opprobre» et «pourfendre spectaculairement la trahison». Mais, au bout de quelques jours, la situation se trouve renversée et le procès se transforme en arène politique : «C'est le gouvernement, l'armée, leur politique, c'est la guerre d'Algérie tout entière dont le procès commence. Accusés, témoins, avocats, débordant un tribunal stupéfait, transforment le prétoire en tribune de l'opposition.» Le procès des membres du réseau Jeanson reste un moment fort de la guerre d'Algérie – qui coïncide avec la publication du «Manifeste des 121» sur le droit à l'insoumission. Ce sont les minutes de ce procès historique qui sont reproduites dans ce livre, publié initialement en avril 1961 aux Éditions François Maspero, et immédiatement saisi par la police. De la bataille de procédure qui marque le début du procès aux témoignages des signataires du Manifeste des 121, en passant par les interrogatoires des accusés et les plaidoiries des avocats, ces minutes restituent de façon très vivante les quatre semaines d'une bataille politique, juridique et morale de première importance.

Militant de l'indépendance algérienne, Marcel Péju est maintenant journaliste à Jeune Afrique. Sa femme aujourd'hui disparue, Paulette Péju, fut l'auteur de Ratonnades à Paris (Maspero, 1961; nouvelle édition: La Découverte, 2000).



(ASBAH Editions Cet ouvrage a été publié avec le soutien du Ministère de la Culture, à l'occasion du 50° ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE NATIONALE

